DÉPARTEMENT Du **RHÔNE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MILLERY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 8 juillet 2021

Nombre de Conseillers

En exercice: 27
Présent(s): 17
Votants: 24

Le Maire de Millery certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte cinq jours francs avant celui de la séance. Le 8 juillet 2021, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Millery, dûment convoqué par lettre du 1^{er} juillet 2021, réuni exceptionnellement à cette heure en salle du conseil municipal en raison des dispositions sanitaires, sous la présidence de Madame GAUQUELIN Françoise, Maire, en session ordinaire:

Mesdames et Messieurs GAUQUELIN Françoise, BUGNET Jean-Marc, ROTHEA Céline, LEVEQUE Guillaume, CHAPUS Josiane, GILLE Martial, JOUBERT Marie-Josèphe, CASTELLANO Michel, GERVAIS Annie, SOTTET Jean Dominique, BOULIEU Anne Marie, PUYJALINET Eric, GAUFRETEAU Philippe, CANAL Roberto, DEVAUX Carole, DENIS Pascale, DELAFOSSE Loïc

Formant la majorité des membres en exercice

Excusés: Mme ROGNARD Evelyne donne pouvoir à M. CASTELLANO Michel, Mme FAVETTA Evelyne donne pouvoir à Mme BOULIEU Anne Marie, Mme BARRAULT Claire donne pouvoir à M. GILLE Martial, M. THEVENARD Stéphane donne pouvoir à Mme DEVAUX Carole, Mme LAZE Gaëlle donne pouvoir à Mme Céline ROTHEA, M. FOURNIER- MOTTET Benoit donne pouvoir à Mme GAUQUELIN Françoise, M. SOLARI Charles donne pouvoir à M. BUGNET Jean-Marc.

Absents: Mme LE FLEM Céline, M. GIRARDOT Clément, Mme BRET-VITOZ

Monique

Secrétaire: Mme Anne Marie BOULIEU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

069-216901330-20210708-34-2021bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2021

N°34-2021 - Décision modificative budgétaire n°1

Annexe n°2 – Maquette budgétaire intégrant le projet de DM n°1

Rapporteur: M. Guillaume LEVEQUE

M. Lévêque expose qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative impactant la section d'investissement, afin de procéder à la création de l'opération 165 pour les acquisitions foncières de 2021.

Désignation	Dépen	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
INVESTISSEMENT					
D-2111-165-01 : Acquisitions Foncières	0.00€	210 000.00 €	0.00€	0.00€	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	210 000.00 €	0.00€	0.00€	
Total INVESTISSEMENT	0.00€	210 000.00 €	0.00€	0.00 €	
Total Général		210,000.00€		0.00€	

Cette provision correspond:

- à l'acquisition d'une parcelle d'accès à la future OAP de la Valois, estimée à environ 200 000 €, frais de notaires inclus,
- à la réalisation de provisions pour diverses régularisations foncières et frais de documents d'arpentages pour 10 000 €.

Vu l'avis de la commission N°2 Affaires générales du 15 juin 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'APPROUVER la décision modificative suivante :

Total Général		210 000.00 €		0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00€	210 000.00 €	0,00€	0.00€
TOTAL D 21: Immobilisations corporelles	0.00€	210 000.00 €	0.00€	0.00€
D-2111-165-01 : Acquisitions Foncières	0.00€	210 000.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Désignation	Dépen	Dépenses (1)		es (1)

Délibéré en Mairie les jours, mois, ans susdits Suivent au registre les signatures des membres Présents

Extrait certifié conforme Le Maire,

Françoise GAUQUELIN

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture le 9/07/2021 Et publication 9/07/2021 Le Maire

Françoise GAUQUELIN